



Compte-rendu du conseil d'école

du **lundi 5 novembre 2018.**

Ecole élémentaire Gaston Chaissac
Impasse des Ecoliers
85140 LES ESSARTS
gastonchaissac.lm@gmail.com
02.51.62.81.25.

Etaient présents :

Les enseignants de l'école : M^{mes} Duveau, Limousin, Berthelot, Moine, Joubert, Praud, Tallon et MM, Gautier, Ciron, Le Cosquer

Les représentantes des parents d'élèves : M^{mes} Cussonneau, De Azevedo, Roufineau, Pasco, Martineau, Arrivé Martinet, Serin et Romain.

Mme Bénéteau, adjointe aux affaires scolaires sur le quartier des Essarts

Mme Bodet, 1^{ère} adjointe à Essarts en Bocage, en charge du scolaire et du périscolaire et de l'enfance et de la jeunesse.

Mme Meslier, responsable jeunesse et petite enfance à la mairie d'Essarts en Bocage.

M. Bataille, inspecteur de la circonscription de Montaigu

M. Duret, délégué départemental de l'Education nationale,

Etaient excusées :

Mme Pasquereau représentante des parents d'élèves

M^{mes} Dugast et Bernier-Herb, enseignantes, Mme Navarre, psychologue scolaire Mme Toreilles, enseignantes spécialisées du RASED

Début de la réunion 18h00.

Les membres du conseil d'école se présentent.

Le secrétariat est assuré par Mme Roufineau.

1. Les élections des représentants de parents d'élèves ;

Elles ont eu lieu le vendredi 12 octobre. Le taux de participation reste très bon (66,57 %) en légère hausse par rapport à l'an passé. Il est à noter qu'il y a **12 candidats soient 3 de plus que l'an passé** et qu'il y a **6 nouveaux parents**.

2. La date du prochain conseil d'école ;

Comme l'an passé, nous souhaitons fixer la date du deuxième conseil d'école de façon à ce que le budget municipal soit voté. Il faut qu'il ait lieu avant la fin du 2^{ème} trimestre, c'est-à-dire avant le 5 avril.

La date retenue est celle du 26 mars à 18h30

3. Les effectifs à la rentrée et les prévisions pour la rentrée prochaine ;

CP M ^{me} Limousin	CP M ^{me} Berthelot M ^{me} Bernier Herb	CE1 M ^{me} Guigue	CE1/CE2 M ^{me} Joubert M. Gautier	CE2 M ^{me} Praud	CM1/2 M. Ciron	CM1/2 M ^{me} Tallon	CM1/2 M. Le Cosquer M ^{me} Dugast	Total
22	22	25	16+8	26	13+14	14+15	11+17	203

Cette année encore et conformément à ce que nous avons annoncé lors du dernier conseil d'école de l'année 2017/2018, nous avons le fait le choix de **privilégier les classes de CP** pour que l'apprentissage de la lecture se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Prévisions pour la rentrée prochaine :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
37	44	41	34	38	194

Le seuil de fermeture est fixé à 190.

4. Le règlement intérieur de l'école ;

Il a été envoyé avec la convocation pour éviter une lecture collective fastidieuse.

Des modifications sont proposées :

- La durée hebdomadaire de travail des élèves est de 24 heures réparties sur **8** demi-journées. Les heures d'entrée sont fixées à 9h et **13h30** et les heures de sortie à 12h et 16h30. Le matin les portes sont ouvertes dix minutes avant le début des cours soit à 8h50.
- L'après-midi les portes sont ouvertes à **13h20**.
- *En cas de retard des familles à la sortie, les enfants seront pris en charge par la cantine dès 12h05 et par l'accueil périscolaire dès 16h40 **si les enfants y sont inscrits***
- **Dans l'enceinte de l'école, les téléphones portables des élèves ne sont pas autorisés.**

Le règlement est adopté à l'unanimité.

5. Les APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. **Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous** et nécessitent l'accord des parents concernés.

Nous ne pouvions les maintenir sur le temps de pause méridienne qui est désormais plus court. Nous avons cherché alors le meilleur moment pour les placer sachant que les journées sont déjà éprouvantes, particulièrement pour les élèves qui seraient concernés par cette aide. Nous avons retenu l'organisation suivante :

- Le lundi de 8h00 à 9h00 pour les élèves de cycle 3
- Le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h00 pour les élèves de cycle 2

6. Le transport scolaire et l'accès à l'école publique

Les écoles maternelles et élémentaires Gaston Chaissac sont, depuis le passage à la commune nouvelle, les seules écoles publiques de la commune. Or, sur ce vaste territoire, il n'y a pas de transport pour venir depuis les communes déléguées. Les familles n'ont donc pas toujours la possibilité de faire le choix de l'école publique.

Une réunion rassemblant M. Riffaud, les maires des communes déléguées, les directeurs des écoles publiques et l'inspecteur de la circonscription a eu lieu au mois de juin 2018. Mme Bénéteau rend compte des conclusions de cette réunion.

Elle rappelle d'abord que le transport scolaire relève de la compétence de la région et que la commune n'est qu'organisatrice de second rang. Si la commune devait prendre à sa charge l'organisation du transport scolaire le coût serait très important. La proposition de M. Paré d'ouvrir un registre dans les mairies pour connaître le nombre de familles intéressé par la mise en place d'un transport n'a pas été retenue. Mme Bénéteau rappelle qu'il existe un plan pluriannuel qui ne prévoit pas de transport avant 2020.

Les enseignants regrettent cette décision car elle empêche des familles de scolariser leur enfant à l'école publique. Elle est également difficile à comprendre car un transport scolaire passe dans les lieux les plus proches (le territoire des Essarts) et pas dans les quartiers plus éloignés (les communes déléguées). Mme Beneteau rappelle que les écoles bénéficient d'un transport primaire, du fait de la présence des collèges. Les cars qui desservent les écoles sont en réemploi des circuits secondaires. Une étude avait déjà été menée pour une réorganisation des trajets, mais les délais sont trop courts par rapport aux horaires des collèges.

Enfin, l'absence de solution a peut-être eu pour conséquence la fermeture d'une classe à l'école maternelle et elle pourrait également conduire à une fermeture à l'école élémentaire en 2019.

Mme Bénéteau rappelle que la mairie a consenti des efforts pour permettre l'ouverture du dispositif moins de 3 ans à l'école maternelle et qu'une étude des besoins sociaux va être lancée et qu'elle mettra éventuellement en avant le besoin d'un transport.

M. Bataille comprend les positions de chacun et espère qu'un consensus sera trouvé.

7. LE RASED

Notre réseau dépend de la circonscription de Montaigu. Il est constitué de deux antennes : celle des Essarts, qui concerne cette école, et celle de Montaigu.

Trois personnes composent notre antenne :

- une enseignante spécialisée en aide pédagogique (aide E) : le poste n'est pas pourvu
- une enseignante spécialisée en aide rééducative (aide G) : Mme Isabelle TORREILLES,
- une psychologue de l'Education Nationale : Mme Carolane NAVARRE

L'antenne des Essarts intervient sur 8 écoles, réparties sur 7 communes :

Les Essarts, S^t Fulgent, S^{te} Cécile, S^t Martin des Noyers, Chavagnes en Paillers, L'Herbergement, Les Brouzils.

8. Les exercices de sécurité

Il y a 4 types d'exercice de sécurité :

Incendie	Mise en sûreté		Attentats / intrusion
Alarme centralisée de l'école	Confinement Sirène + annonce n°4	Evacuation Alarme centralisée de l'école	<u>Scénario 1 : S'enfermer</u> Sonnerie (n°1) Dring !
			<u>Scénario 2 : S'échapper</u> Micro + annoncer vers où aller

La mairie a investi dans un système d'alarme qui donne satisfaction.

Nous avons procédé à un exercice incendie le **24 septembre**. Il s'est déroulé normalement.

Nous avons également procédé à un exercice attentat intrusion le 15 octobre au cours duquel, les élèves doivent se cacher sous les tables et rester silencieux. L'exercice s'est déroulé normalement, tout le monde a respecté les consignes. Il reste que les élèves des 4 classes du bâtiment le plus ancien sont facilement visibles depuis le couloir.

M. Bataille suggère la pose d'un film opaque

Lors des réunions de rentrée, une information sur ces exercices a été donnée aux parents d'élèves.

9. Les projets de cette année ;

- Des interventions en prévention routière.
- Il n'y aura pas de cross inter écoles cette année, le conseiller pédagogique EPS est parti en retraite et n'a pas été remplacé, néanmoins l'école organisera un cross interne le vendredi 16 novembre.
- un cross commun avec des élèves de 6^{ème} et de CM1/2, est à l'étude,
- une rencontre athlétisme au 3^{ème} trimestre,

- 10 séances de piscine pour toutes les classes. M. Bataille donnent des explications sur la procédure d'agrément des professionnels et des bénévoles qui interviennent auprès des élèves.
- Des interventions en EPS par Vincent Renaudier sur des cycles de 5 séances, nous avons retenu des activités sportives où la coopération est mise en avant.
- L'opération Téléthon sera renouvelée, le 23 novembre.
- La communauté de commune a décidé de financer l'intervention de professionnels de la danse, du chant et de la musique.
 - Les classes de cycle 2 auront donc des séances de chant
 - Le cycle 3 n'a pour le moment pas d'intervention programmée mais ce devrait être le cas prochainement.
- Toutes les classes doivent bénéficier des interventions en basket de Clément Coulont éducateur sportif.
- Les classes de cycle 3 (CM1 et CM2) participeront à une rencontre inter-école de basket au Vendéspace organisée par l'USEP.
- Les classes de cycle 3 partiront en classe découverte du 15 au 19 janvier à Aillon le Jeune en Haute Savoie. Le coût de cette classe découverte s'élève à 357 € par élève, l'association « C'est pour Eux » prendra en charge les deux tiers environ (211 €), la participation des parents d'élèves est fixée à 130 € et la mairie accordera l'habituelle subvention mais cumulée sur 2 ans car les 3 classes de cycle 3 n'ont pas utilisé cette subvention en 2017/2018.

Mme Bénéteau propose que la mairie verse dorénavant l'intégralité de la subvention sortie scolaire (7,94 € par élève) à « C'est pour Eux » qui devra fournir des justificatifs a posteriori. Cette proposition est validée par l'association et l'école.

- Mme Héral, professeure d'Allemand au collège Clémenceau travaillera chaque semaine avec des élèves de CM2. Il s'agit là d'une opportunité qui est offerte à très peu d'école. De plus, le collège Clémenceau offre la possibilité de recevoir un enseignement en Anglais et en Allemand dès la 6^{ème}. Mme Héral prendra un tiers des CM2 chaque semaine pour permettre des prises de paroles plus aisées. Les CM2 auront toujours un enseignement de l'Anglais. Mme Cussonneau pense que cette organisation est préférable car l'an passé, les élèves de CM2 avaient un niveau plus faible. M. Le Cosquer informe qu'une journée de formation avec les professeurs du collège Clémenceau aura lieu jeudi 8 novembre et que ce sujet pourra être évoqué.
- Toutes les classes travaillent en Arts visuels avec Anjela Guen du musée Gaston Chaissac de Ste Florence. Ce projet est financé par la municipalité. Les classes de cycle 3 réalisent des totems de 2 m. et les classes de cycle 2 détournent des objets.

- Les classes iront à la Médiathèque et participeront probablement au projet avec un auteur de jeunesse ! Les classes de cycle 3 souhaiteraient pouvoir y aller la semaine précédant chaque vacance pour emprunter un livre. Ça a pu s'organiser avant les vacances de la Toussaint mais il n'y a pas d'assurance pour les autres fois.
- Des classes iront à la patinoire mise en place à l'occasion des animations de Noël. Les enseignants remercient la mairie.
- La classe de CE1/2 se rendra au lac de la Tricherie le 13 novembre.
- Mme Bodet pense que des Olympiades seront organisées au mois de juin par le CMJ.

10. Le projet d'école

L'année scolaire dernière, nous avons soumis au vote du conseil le projet d'école pour les années 2018/2002 sur lequel nous avons travaillé. Il a été validé par la direction académique.

Parmi les actions figurant dans ce projet, voici celles que nous avons retenues pour cette année :

Axe 1 Les langages pour penser et communiquer

1. **Augmenter la fréquence** des productions écrites (*cycle 2 et 3*)
(« Bonjour », « jogging d'écriture », « quoi de neuf ? »,...) En faire des rituels plusieurs fois par semaine quitte à produire des écrits plus modestes
2. Améliorer le **travail de relecture** en se dotant par cycle de grilles de relecture qui s'enrichissent au fil de l'année. (*cycle 2 et 3*)
3. Développer des activités nécessitant la **coopération** au sein d'un groupe et la **communication** à d'autres groupes
(problèmes ouverts en mathématiques)

Axe 2 Créer un climat scolaire serein propice aux apprentissages

1. Consacrer un créneau horaire hebdomadaire au travail des compétences psychosociales (*Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre les décisions ; Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique ; Savoir communiquer efficacement / Etre habile dans les relations interpersonnelles ; Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres ; Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions.*)
2. Se doter d'un outil pour relever les problèmes relationnels et le renseigner chaque semaine lors du conseil des maitres. Il s'agit de mettre l'incident à distance, d'en faire un objet de travail et une préoccupation collective.
3. Consacrer des conseils de cycles et/ou de maitres en présence des enseignants du RASED à la recherche de solutions pour les problèmes les plus récurrents.

Axe 3 Développer l'esprit créatif et prendre l'habitude de donner son avis et de respecter celui des autres

1. Problèmes de mathématiques ouverts
2. Travail en Arts plastiques où il faut tirer parti de ses découvertes et des découvertes des autres

11. Les services civiques

L'école a soumis un projet de demande pour 2 services civiques, il a été accepté. Nous n'avons pas de candidats recrutés pour le moment.

M. Bataille pense que des candidatures pourraient encore advenir.

12. Les travaux et investissement réalisés

- Conformément à ce qui avait été annoncé au CE, la mairie a acheté 2 tables de ping-pong, 2 panneaux de basket et 2 buts de football. Ils viennent d'être installés.
- Les tableaux blancs qui présentaient un défaut de conception ont été changés.
- La mairie nous a octroyé une subvention de 450 € par classe pour procéder à un renouvellement de nos manuels et outils scolaires. Cette subvention doit être utilisée avant la fin de l'année 2018. Les enseignants remercient la mairie.
- Suite aux remarques faites au CE, il a été demandé aux chauffeurs de car d'être plus vigilant pour ne pas que l'angle de leur véhicule soit sur le trottoir. M. Le Cosquer rappelle qu'il a toujours souligné leur prudence.

13. Les demandes de travaux et d'investissements.

- La poursuite du plan d'investissement numérique.
 - Après avoir doté toutes les classes de VPI puis de PC, ce plan ambitieux initié par la communauté de commune du pays des Essarts et repris par la commune d'Essarts en Bocage prévoyait l'équipement d'une classe mobile. Mme Bénéteau informe le CE que cet investissement dépassera l'enveloppe dévolue à l'école élémentaire et qu'il y aura des arbitrages à faire.
 - Le TNI de la classe de Mme Berthelot est hors de service. La société Puissance PC avec l'accord de la mairie a trouvé une solution d'appoint qui consiste à fixer un ancien vidéoprojecteur. Les services techniques ont fixé un tableau blanc. Serait-il possible de doter cette classe d'un VPI comme les autres ?
- Le mobilier de classe est vieillissant. Dans au moins 2 classes, il n'a pas été changé depuis au moins 13 ans et sans doute plus. Pour d'autres, ça remonte à 2006 ou 2008. Serait-il possible d'envisager le changement d'une classe par an ? Mme Meslier demande de lui faire parvenir une demande détaillée.

- Mme Bénêteau avait évoqué l'hypothèse d'une enveloppe budgétaire pour l'entretien du bâtiment, qu'en est-il ? Mme Bodet annonce qu'elle est maintenue.
La partie la plus ancienne du bâtiment est vieillissante et 3 classes sont exigües. Pourrait-on envisager de mener une réflexion sur l'ancien restaurant scolaire ? Il faudrait prendre en compte dans cette réflexion l'exiguïté de 3 classes qui se ressent particulièrement cette année puisque ces classes accueillent 26, 27 et 28 élèves et qui se ressentiront encore plus si une mesure de fermeture devait être prise.
- Les travaux d'entretien du bâtiment pourrait-il se poursuivre, la façade du bâtiment le plus ancien pourrait-elle être repeinte, dans des couleurs plus attrayantes ce qui pourraient faciliter le repérage ? Les visiteurs qui arrivent par le parking se trouvent face à un grand bâtiment et ne savent pas toujours où se diriger ?
- Le travail d'embellissement de la cour mené par les élèves est prometteur, Anjela Guen et les enseignants ont déjà d'autres idées, serait-il possible de renouveler cet investissement ?

14. La coopérative scolaire :

Les écoles publiques n'ont pas la possibilité d'ouvrir des comptes bancaires en leur nom propre. Elles passent donc par une coopérative scolaire ou une association.

Notre école est affiliée à l'Office de Coopération à l'Ecole (OCE).

L'exercice 2017/2018 était déficitaire 125,63 €.

Nos seuls bénéfices proviennent de la vente des photos scolaires (629,70€).

Nos dépenses qui s'élèvent à 1 604,03 € proviennent majoritairement du transport pour se rendre au cross à Chavagnes en Paillers (448,00 €).

15. L'audit sur la qualité de l'air

Mme Bénêteau informe le CE que le test réalisé en dehors des périodes de chauffage est satisfaisant et qu'un autre test sera réalisé en novembre.

M. le Cosquer n'ayant pas reçu de questions diverses, il clôt le conseil d'école à 20heures.

Le directeur,

M. LE COSQUER

La secrétaire,

Mme ROUFINAU